

Les **B**onnes pratiques...

... Pour favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle : le covoiturage



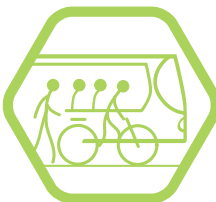
« Le covoiturage est l'utilisation d'un véhicule par un conducteur non professionnel et des passagers, dans le but d'effectuer ensemble tout ou partie d'un trajet commun ». C'est aussi la possibilité de proposer des moyens de se déplacer dans les secteurs mal desservis par les transports en commun.

- Pourquoi? Trois BONNES RAISONS DE COVOITURER

- C'est économique : je partage les frais ! Le coût individuel d'une voiture revient entre 260 et 760 euros par mois (carburant, péage, assurance, usure).
- C'est écologique : je diminue mes émissions de CO². Nos voitures émettent 12 % des émissions de CO² qui sont la cause du réchauffement climatique. Covoiturer à 2, c'est réduire de 50 % les émissions de CO², la pollution, les embouteillages.
- C'est convivial : le covoiturage permet de couper avec la monotonie des trajets et peut devenir une occasion de rencontre.

- Comment? À la CPR

Sur le CPRNet, cliquez sur le logo : vous arrivez sur le site ECO MOBILITE. Des outils vous sont proposés pour vos différents déplacements.



Cliquez sur : **Site de covoiturage conseillé par « Le Pilote »**

Ou sur l'Internet consulter « Le Pilote » dans sa rubrique Mobilité
Le covoiturage qui liste tous les sites spécialisés de la région.

Inscrivez-vous
et Bonne route !



L'Info Plus !

Certains sites de covoiturage ont même une application pour smartphone.

De nouveaux panneaux de signalisation existent : ce qu'on peut voir à Aix-en-Provence.

